

PAT de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

"Produire une alimentation locale, durable et accessible à tous"

Date de la dernière actualisation : 13/02/2024



- › PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**
- › Date de labellisation : **2021**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Grand Est

Ardennes

L'espace communautaire de l'Argonne Ardennaise est situé au Sud-Est du département des Ardennes, en limites inter-départementales avec deux autres départements :

- la Marne au Sud, en limite des anciens cantons de Machault et Monthois ;
- la Meuse à l'Est, en limite avec les anciens cantons de Buzancy et de Grandpré.

Ce grand territoire de près de 1 200 km², dont l'extrémité Sud-Ouest n'est distante que d'une trentaine de kilomètres de l'agglomération rémoise, pôle important au niveau régional, regroupe 95 communes et n'est traversé par aucune grandes infrastructures de transport, d'où un relatif enclavement. Ces grandes infrastructures passent à l'Ouest et au Sud de l'Argonne Ardennaise, à une distance qui peut varier de 15 à 30 km de ses limites.

Le territoire est caractérisé par une forte proportion d'emplois agricoles et un tissu économique composé essentiellement de très petites entreprises artisanales et commerciales.

L'agriculture est un secteur économique structurant pour le territoire. En effet, la surface agricole utile de 89 479 ha occupe 75% du territoire et est exploitée par 944 agriculteurs.

Ce secteur totalise 16,8% des emplois totaux. Ses caractéristiques géographiques et pédologiques en font un territoire favorable au développement d'une grande diversité de productions agricoles.

Il est à noter que plusieurs entreprises industrielles innovantes, en croissance et créatrices d'emplois, sont implantées sur l'espace communautaire : NESTLE, FEGE, DUPUY, SCREB, SAPEB, ARCOMET, AGIL.

L'Argonne Ardennaise apparaît comme un réel bassin de vie bien structuré par la ville de Vouziers, pôle principal qui dispose d'une offre encore importante d'emplois, d'équipements et services très structurants, assurant ainsi son large rayonnement sur tous les anciens cantons périphériques jouant un rôle de pôles secondaires.

Le territoire compte un réseau de 47 exploitations agricoles diversifiées, 50 exploitations en agriculture bio, un drive fermier, de nombreux acteurs publics ou associatifs engagés (communes de Boult-auxbois,

FJEP Centre Social, etc.).

En parallèle de cela, des initiatives émergent aussi du côté des commerçants : association Dynamic Argonne, création d'un marché de Noël relancé dans les Galeries Carnot, approvisionnement de supérettes et supermarchés chez les exploitants notamment.

L'objectif principal de la communauté de communes à travers le PAT est de fournir à tous les habitants une alimentation de qualité et de proximité.

Différents enjeux ressortent du diagnostic :

- la rémunération décente des agriculteurs
- le renouvellement de la profession agricole
- l'agriculture face aux enjeux sociaux et environnementaux (changement climatique, préservation des sols, gestion de la ressource en eau...)
- le développement des produits locaux dans les cantines scolaires
- l'application de la loi EGalim : aider les gestionnaires à avoir des produits signe de qualité
- les produits signe de qualité : informer les producteurs de la façon d'entrer dans EGalim et autres dispositifs
- l'approvisionnement en produits locaux : absence de plateforme logistique sur le territoire
- l'importance de sensibiliser à l'alimentation à tout âge de la vie
- proposer une alimentation de qualité dans toutes les structures et à tout âge : crèches, écoles, EHPAD, foyer de vie, aide alimentaire...
- sensibiliser au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire
- l'existence d'inégalités sociales de santé sur le territoire : comment agir pour viser leur réduction ?
- la transversalité du PAT avec les compétences portées par la Communauté de communes (CLS, déchets ménagers, ...)

Chiffres clés du territoire



17 248 habitants

95 communes

14,40 habitants/km²

1 197,58km² de communes



65,78% de SAU

9,04% de la SAU en bio

576 exploitations/km²

52 exploitations bio

65,00 hectares de SAU



11,17% de chômage

19 980,00€ de revenu médian



159,05 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

> Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

Comité de pilotage

Partenaires de l'instance de décision

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Les objectifs stratégiques du projet

Développer et structurer les filières alimentaires pour répondre aux besoins du territoire


Augmenter la part de produits locaux consommés sur le territoire, en développant l'accès de tous à une offre locale


Faciliter et développer l'approvisionnement local et la qualité de la restauration collective


Lutter contre le gaspillage alimentaire et Œuvrer en faveur de la justice sociale


Amener à des pratiques de consommation locale, durable pour tous (notamment par la promotion de pratiques agricoles plus durables)


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement des circuits de proximité	Création d'un répertoire de produits locaux avec 3 cibles différentes : le grand public, les métiers de bouche, les professionnels de la restauration scolaire	Action réalisée
	Organisation des filières	Travailler avec les autres PAT du département pour aborder des stratégies départementales dont la question de la logistique	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Semaine du goût avec un thème particulier chaque année, en partenariat avec des acteurs multiple du territoire	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Animations santé buccodentaire et distribution de troussees buccodentaires à destination des élèves de moyennes et grandes sections de maternelles	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Proposer de nouveaux projets collaboratifs prestataires acteurs aides alimentaires du territoire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Mesure et plan d'actions liés au gaspillage alimentaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Action de sensibilisation à destination des SIVU/SIVOM pour sensibiliser à l'alimentation locale	Action en cours

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Non

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Elodie PARISOT

03 24 30 23 94

e.parisot@argonne-ardennaise.fr

Pôle développement du territoire

Chargée de mission Agriculture / Projet Alimentaire Territorial

44-46 rue du Chemin Salé

08400 Vouziers

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région